



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 23 juin 2000.

« D'argent, à une roue de moulin de sable, mantelé d'azur à deux feuilles de houx du premier, affrontées et penchées le long de la partition. »

TOPONYMIE :

Nom issu de la fusion de deux anciennes communes le 1^o septembre 1972. Le Housseau est d'origine germanique "Hulis", le lieu planté de houx et Brétignolles-le-Moulin vient du celte qui signifie le lieu peuplé de britanniques, au sens d'anglais, suivi d'un déterminant qui fait référence au moulin à eau de la commune. Ce déterminant n'a pas été repris dans la fusion des deux noms.

LE HOUSSEAU-BRÉTIGNOLLES

EXPLICATIONS :

Le mantelé indique que Le Housseau est sur une colline qui surplombe la Mayenne; il indique aussi que Brétignolles-le-Moulin est environné de collines. L'azur fait référence à la Mayenne qui baigne Le Housseau et rappelle aussi le ruisseau de Lassay qui arrose l'ancien territoire de Brétignolles-le-Moulin. Les feuilles de houx symbolisent le nom de Le Housseau, le lieu planté de houx. La roue de moulin représente le déterminant de Brétignolles, rappelant ainsi la présence de ce bâtiment dans l'ancienne commune. Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur pour honorer l'agriculture communale. Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable. La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre. L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan. L'argent est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la roue de moulin et les feuilles de houx. Le mantelé n'a pas d'ombre parce qu'il est la couture de pièces de tissu sur le même plan, comme on le fait avec un patchwork.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Le Housseau-Brétignolles a été réalisé sans reprendre d'armoiries de famille.

HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Le Housseau-Brétignolles n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.